

# 24 Formation

## Apprentissage

# On recherche apprentis

**Aperçu des professions pour lesquelles des places d'apprentissage sont encore disponibles pour la rentrée d'août**

**Catherine Fleury Ruckli**  
Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle

Bien que la majorité des entreprises formatrices vaudoises aient déjà trouvé leur apprenti(e) pour la prochaine rentrée, environ 700 d'entre elles sont encore à la recherche de la perle rare. Beaucoup d'entreprises se décident tardivement à engager: elles ont jusqu'à fin juillet pour signer un contrat d'apprentissage. Ce sont ainsi près de 400 nouvelles places qui ont été annoncées entre mars et mai sur la Bourse vaudoise des places d'apprentissage, accessible depuis le site [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation).

Le manque d'intérêt des jeunes pour certaines branches, des procédures d'engagement en cours ainsi que des exigences spécifiques des entreprises peuvent également expliquer que de nombreuses places soient encore annoncées comme disponibles: plus de 850 à la fin du mois de mai, selon cette même bourse.



La carrosserie, un domaine parmi d'autres où il reste des places. FLORIAN CELLA

### Élargir son horizon

Les jeunes à la recherche d'une place ont donc encore des chances de trouver leur bonheur. A condition, pour certains, de revoir leur dossier de candidature ou de mieux se préparer aux entretiens d'embauche. Et lorsque le métier choisi n'offre quasi plus de possibilités de formation, il peut s'avérer nécessaire de redéfinir son projet professionnel. S'informer sur les professions voisines permettra par exemple d'élargir son horizon. Les personnes qui le souhaitent peuvent bénéficier de

l'aide d'un(e) psychologue conseiller ou conseillère en orientation dans ces démarches. De nombreuses informations sur les métiers sont également disponibles sur internet. A consulter notamment: la rubrique Des métiers - Des écoles du site internet de l'Office cantonal d'orientation scolaire et professionnelle [www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation).

### Les professions moins connues

Tenter sa chance dans des professions moins connues du grand public peut être payant. Selon les

chiffres de la Bourse vaudoise des places d'apprentissage, plus de 60% des places de calorifugeur-tôlier ou calorifugeuse-tôlière, spécialiste en restauration de système, technologue en assainissement ou encore vernisseur ou vernisseuse industriel(le) sont disponibles. Il en va de même pour les professions de carreleur ou carreleuse et de polybâtitseur ou polybâtitseuse (couverture). Ces métiers offrent certes peu de places chaque année, mais la concurrence entre les candidats à l'apprentissage est moins marquée. D'autres domaines mériteraient

également d'être redécouverts: ferblanterie, chauffage, intendance, carrosserie, sanitaire ou construction métallique sont autant de secteurs qui proposent encore plus de 10 places chacun.

### Les secteurs qui forment beaucoup

Selon la Bourse vaudoise des places d'apprentissage, il reste près de 150 places d'apprentissage de gestionnaire du commerce de détail et environ 80 dans les professions de l'électricité. Les apprentissages dans les domaines du commerce, de la coiffure, de l'agriculture ou de la restauration ne sont pas en reste. Rien de surprenant à cela: ces professions engagent traditionnellement beaucoup d'apprentis chaque année. Il est par contre intéressant de constater que 90% du total des places annoncées dans le commerce ont déjà été repourvues alors qu'il reste près de 40% de places disponibles dans le domaine de l'électricité. A noter encore que, pour la profession de gestionnaire du commerce de détail, c'est avant tout dans le domaine spécifique de la gestion des marchandises (notamment produits nutritifs et stimulants) qu'il reste des possibilités: plus de 50% des places sont encore à prendre.



**Pour en savoir plus:**  
[www.vd.ch/orientation](http://www.vd.ch/orientation)  
[m.vd.ch/metiers](http://m.vd.ch/metiers)

## Marchés publics Adjudication liée à la formation

La formation d'apprentis devrait devenir un critère de sélection pour adjudger les marchés publics. Après le National, le Conseil des Etats a adopté mardi par 31 voix contre 12 cette révision de loi. La droite économique et libérale a tenté en vain de lui tordre de cou.

Ce projet a été lancé sur la base d'une initiative de Ruedi Lustenberger (PDC/LU) afin de créer des places d'apprentissage. Mais contrairement à 2003, il n'y a plus de pénurie. Il y a actuellement 13 535 places à repourvoir, a critiqué Martin Schmid (PLR/GR). On risque de punir des entreprises qui ont essayé en vain d'engager des apprentis, a ajouté Georges Theiler (PLR/LU). Selon Hans Hess (PLR/OW), le nouveau critère que l'on veut ajouter n'a rien à avoir avec les marchés publics, contrairement à d'autres indicateurs, comme le prix ou le délai de livraison. Et le libéral-radical de s'interroger si on va aller jusqu'à ajouter à la liste le nombre de femmes ou des personnes âgées engagées.

Une seule critique, émise par le Conseil fédéral, a fait mouche: la compatibilité avec le droit international, notamment les conditions fixées par l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Les sénateurs ont décidé de restreindre l'application du nouveau critère aux marchés publics qui ne sont pas soumis à des accords internationaux.

Le dossier retourne à la Chambre du peuple. **ATS**